## **ASSOCIATION « LE ZEBUPHILE »**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Président de l'Association : Patrick CADIN (cadinpatrick@hotmail.com)

\* \* \*

## FICHE ADHÉSION - DON / année 2024

Complétez cette fiche en cochant les options souhaitées et une fois remplie envoyez-la à la trésorière, avec votre règlement, par courrier postal ou courriel (en cas par exemple de virement bancaire) :

**Françoise BELLOT**, 91 avenue de la Division Leclerc – 92290 Châtenay-Malabry (France) (françoise-bellot@orange.fr – 06 45 89 29 04)

Les dons sont défiscalisables à 66 %. Vous recevrez votre reçu de don début 2025.

		association et paie la cotisation annuell fait de devenir membre de l'association « Le Zébuphile		20 €	
	Je fais un do	on de soutien à l'association d'un monta	nt de :	€	
	Vous pouvez, ou non, affecter ce don à une ou plusieurs des lignes budgétaires suivantes :				
	■ Educatio	ion et bien être des enfants de Mokana :			
🗖 Études su		upérieures (Université, grandes écoles) :	€	€	
	■ Banque of	de riz pour les familles des enfants externes :	€		
	☐ Evénement particulier :				
	☐ Travaux de maintenance des locaux de Mokana : €				
<u>Je</u>	fais le règl	ement d'un montant total de :		€	
	Par chèque à	l'ordre de l'association « Le Zébuphile »			
	Par virement IBAN: SWIFT:	au compte de l'association « Le Zébuphile » FR76 30003 00943 00037271026 - clé 49 SOGEFRPP		nérale	
Pou	r instaurer auprès c	le votre banque un virement automatique demandez-nous ur	ı RIB du compte du Zé	ouphile : □	
No	om :				
Ac	dresse :				
				•••	
Téléphone :					
Cc	ourriel :	<u>@</u> .			

Date et signature